L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 28 FEVRIER 1875.

48me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 28 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au 65 de la rue de la Poleine: bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Mark & Co., au No 3 de la rue de Chartres: marchandises sèches, lingerie, bonneterie et "notions."

Mais. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 28 Février 1875.

OPÉRA. — La Grande Duchesse de Gerolstein.
ACADÉMIE. — Ministrels Haverly.
St CHARLES. — Mlle Katy Mayhew et Frank Tinken.
GUOSE — Grande troupe de combinaisons.

Une série de malentendus.

Au milieu des discussions abstraites ou passionnées auxquelles donne lieu la question du compromis, il ne faut pas oublier le côté pratique et tangible des difficultés de la situation.

A en croire les dépêches reçues hier, tout est remis en question, car il y aurait un malentendu complet sur deux points essentiels, celui de savoir de quelle proposition il est question et celui de savoir si l'arbitrage sera fait par quatre ou sept membres du comité.

A vrai dire, on n'a fait que marcher de malentendus en malentendus depuis le 4 janvier. Il n'est pas inutile d'en rappeler quelques uns.

Le premier malentendu se rapporte à l'interprétation de la règle qui lie la minorité aux décisions de la majorité. Quand et comment cette règle a-t-elle été adoptée?

Elle a été adoptée dans la séance du 12 janvier, dans le but de donner plus de force à la résolution adoptée le 5, résolution *votée à l'unanimité et signée par tous* les membres du caucus. On s'en convaincra en relisant l'extrait suivant des procès-verbaux que nous avons déjà publiés:

Séance du 5 janvier.—La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité et signée par tous les membres:

Nous, soussignés, membres de la Chambre des Représentants de la Louisiane, nous engageons les uns envers les autres à adhérer à ce à prendre pour guide les résolutions suivantes:

1 Que nous ne reconnaissons que la Chambre telle qu'elle a été organisée le 4 janvier sous la présidence temporaire et permanente de l'honorable L. A. Wiltz, d'Orléans;

2 Que nous ne donnerons pas notre appui ni notre présence à aucune soi-disant Chambre prétendant exister à la place de ou en opposition à la Chambre véritable et légale indiquée ci-dessus.

Séance du 12 janvier.—M. Jeffries fait la motion suivante:

Le sentiment du caucus de la Chambre est que chacun de ses membres obéira à la décision de la majorité et que nous nous engageons les uns envers les autres à ne prendre aucune attitude ou action indépendante en ce qui regarde le gouvernement Kellogg ou la législature Hahn.

La motion est adoptée par 62 voix contre une, avec sept absents qui ont donné plus tard leur adhésion.

Il nous semble que cette dernière motion n'avait d'autre objet que d'empêcher les désertions qui eussent pu fournir au caucus Hahn le quorum qui lui a toujours manqué. Rappelons de la première résolution, la seconde ne pouvait obliger la minorité à obéir à la majorité si celle-ci se dépouillait et consentait à reconnaître la Chambre de Hahn, c'est, cependant, ce qu'on prétend aujourd'hui.

La proposition Wheeler n'a été votée par beaucoup de membres que par suite de malentendus.

Plusieurs sont rendus très bonne foi, que tout ce qui aurait été fait par le caucus Hahn jusqu'à la rentrée des conservateurs, serait considéré comme nul et non avenu. Quand on leur disait que le fait par eux de reconnaître la légalité de l'organisation Hahn, en prêtant serment devant un faux orateur et en donnant à son comité des élections, le pouvoir d'admettre les membres écartés par le Bureau des retours, était une admission de la légalité de tous les actes de cette prétendue chambre, ils ne voulaient pas le croire. Ils ont dû être désabusés en voyant Kellogg signer le bill des allocations, et la prétendue Chambre continuer à légiférer comme si le compromis ne pouvait rien changer à ce qui serait fait.

En relisant le mémoire explicatif lû au caucus jeudi dernier, et dans lequel M. Bailey expose des raisons pour avoir voté le compromis, mémoire signé par lui et M. Blader, nous voyons que ces honorables représentants n'ont été amenés à voter pour la proposition Wheeler que par suite d'une série de malentendus. Ils déclarent en effet, avoir compris:

1 : Que la proposition sur laquelle ils votaient, était la proposition Wheeler modifiée;

2 : Que l'arbitrage serait fait par tout le comité congressionnel de sept membres;

3 : Que la conséquence légitime de l'arrangement serait l'admission de M. Moncure comme Trésorier.

Or, rien de tout cela n'est vrai, paraît-il.

Une dépêche de Washington du 26, publiée hier dit, en effet que le marshall Packard est autorisé par M. Wheeler à déclarer: Que la base de l'arbitrage doit être la proposition *primitive* de Wheeler, et que l'arbitrage ne doit être fait que par MM. Wheeler, Hoar, Frye et Marshall, seuls, et non par les sept membres du comité, ce qui veut dire qu'au lieu d'une majorité de 29 membres, les conservateurs n'obtiendront qu'une majorité d'une douzaine de membres, ce qui laissera aux républicains une majorité en session jointe, pour élire un sénateur des Etats-Unis.

Enfin, il n'est pas douteux, d'après les dépêches que nous avons publiées, que le compromis ne laisse aucun moyen de rendre à M. Moncure la place de Trésorier à laquelle il a été élu.

Ainsi, la majorité en faveur du compromis est due à une triple erreur d'interprétation.

Nous nous demandons comment ces erreurs ont été possibles. La première ne se comprend pas, car tout le débat a roulé, depuis le départ de M. Wheeler, sur la proposition modifiée, et il n'a jamais été question de revenir à la première proposition.

Quant aux autres erreurs, nous ne les comprenons pas davantage, car le 22 février, les trois délégués ont télégraphié de Washington que "la question du trésorier n'était pas comprise dans la proposition, et le 23, ils ont envoyé le télégramme suivant:

Washington, 23. Wheeler dit que le Président est tout à fait désireux de voir la proposition Wheeler mise à exécution. Si elle est acceptée, l'arbitrage sera fait par le comité entier.

On verra dans le mémoire explicatif de MM. Bailey et Blader, que ces honorables représentants ont encore compris que le vote de la majorité sur le compromis ne devait être regardé que comme une simple expression d'opinion et comme ne pouvant lier ceux qui ont voté en faveur du compromis, qu'autant que le vote serait considéré comme obligatoire pour tous les membres du caucus.

Si on rapproche de cette déclaration les nouvelles conditions mises par M. Wheeler à l'entrée en fonctions des arbitres, on voit qu'elles difficultés pratiques se présenteraient dans l'application du compromis.

Mais le malentendu sur les deux points principaux remet tout en question.

Le caucus a voté en faveur de la proposition Wheeler modifiée et non de la proposition primitive. Il a voté pour l'arbitrage par les sept membres du comité et non par quatre seulement. Tout est donc à recommencer, et il s'agit de savoir ce que le caucus décidera.

Le caucus, attendant les propositions écrites que le major Burke doit apporter de Washington, s'est ajourné à lundi prochain.

—Dialogue entre M. et Mme Prudhomme:

—Une chance qu'il n'y ait pas une Assemblée là-haut! Nous attendrions encore les lois de la nature!

Organisation de la République.

L'Assemblée nationale de France réunie à Versailles, a fini par voter les lois constitutionnelles organisant les pouvoirs publics. Le vote final sur le projet de loi dont nous avons publié le texte, a passé par un vote de 435 contre 262, c'est-à-dire à une majorité de 174 voix. La chute impliquant la reconnaissance de la république qui, le 30 janvier, n'avait obtenu qu'une voix de majorité, a été adoptée par un vote de 425 contre 263.

Voilà donc la forme républicaine, si longtemps considérée par la majorité de l'Assemblée comme un accident, un fait purement provisoire, devenue la forme permanente et légale du gouvernement. Ce n'est pas le septennat personnel ou impersonnel qui a été organisé, c'est la république.

Ce résultat qu'on était si peu en droit d'attendre d'une assemblée qui avait été élue en 1871 avec une immense majorité monarchique, est dû à une série de causes qu'il serait trop long de passer en revue. L'histoire des évolutions des divers partis pendant ces quatre années de législature, sera certainement une des plus curieuses qu'aucun écrivain ait jamais en à relater. Sans remonter aux évolutions de M. Thiers qui après s'être appuyé tantôt à droite tantôt à gauche, a fini par perdre l'équilibre et tomber pour s'être trop incliné à gauche, nous rappellerons brièvement les causes qui ont détruit la majorité du 24 mai, par laquelle le maréchal de Mac-Mahon a été élevé au pouvoir en remplacement de M. Thiers.

Cette majorité de 14 voix seulement se composait des légitimistes, des orléanistes et du petit groupe de bonapartistes, qui s'est augmenté de quelques voix par les nouvelles élections.

Débarrassée de M. Thiers qu'ils considéraient comme un traître et un obstacle insurmontable à la restauration de la monarchie, les légitimistes ultra se sont affolés et ont rêvé de faire remonter Henri V sur le trône à l'aide d'une surprise dans laquelle Mac-Mahon eût joué le rôle de Monck. Déçus dans leur fol espoir par la fermeté du maréchal et par le refus de la droite de faire cause commune avec eux, ils ont rompu les liens qui les attachaient à la majorité et ils ont refusé d'organiser, avec les autres groupes conservateurs, les pouvoirs du maréchal sur des bases qui eussent laissé en suspens la forme définitive du gouvernement.

Plusieurs ministères ont été successivement renversés, grâce à des alliances hybrides entre l'extrême droite et les gauches et aux diversions on aux abstentions des groupes bonapartistes.

Lassés de tous ces manèges parlementaires qui affaiblissaient le pouvoir et prolongeaient le provisoire d'une façon alarmante, les éléments conservateurs du pays commençaient à regretter l'empire, et le parti bonapartiste, en minorité infime dans l'Assemblée, faisait de telle progrès dans le corps électoral qu'on allait jusqu'à prédire que trois mois ne s'écouleraient pas, après la dissolution de l'Assemblée, sans que l'Empire fût proclamé.

Qu'on ait eu non exagéré les chances d'une restauration impériale, il n'en est pas moins vrai que c'est la crainte de cette éventualité qui a le plus contribué à rapprocher les orléanistes des républicains, et à faire triompher la république.

On avait tant de fois et vainement essayé d'opérer une fusion entre les centres qu'on ne croyait plus au succès d'une nouvelle tentative. Grande a donc été la surprise quand le fait s'est réalisé. Voyant que le centre gauche se refusait avec persistance à venir à lui en quittant le terrain de la République, le centre droit s'était décidé à faire comme Mahomet, à aller à la montagne, et à passer, avec armes et bagages, dans le camp de la République.

Tandis que les trois partis conservateurs divisés commettaient faute sur faute, les gauches réunies et disciplinées suivaient une tactique habile qui leur permettait d'atteindre le but constant de tous leurs efforts, la proclamation de la République comme forme constitutionnellement légale du gouvernement de la France.

Le pouvoir conféré au maréchal Mac-Mahon pour sept années à partir du 20 novembre 1873, se trouve donc réaffirmé et consolidé par les lois constitutionnelles; il ne peut plus être mis en question par un nouveau vote, soit de l'Assemblée actuelle, soit des assemblées qui succéderont à celle-ci.

Voilà donc au moins la stabilité du pouvoir exécutif assurée en France pour une période de près de six ans encore, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1880. Mais il ne faut pas croire que les difficultés qui résultent de la profonde division qui existe entre les divers partis politiques, vont immédiatement prendre fin.

Nous nous attendons, au contraire, à voir se produire de nouvelles évolutions à propos de la loi électorale, et surtout à propos de la dissolution de l'Assemblée actuelle.

A moins d'un nouveau pacte sur ces questions, entre les orléanistes et les républicains, les premiers risquent fort d'avoir tiré les marrons du feu pour les seconds et de disparaître de l'arène politique à la suite d'élections générales pour une nouvelle Assemblée.

Le centre droit, pour éviter la dissolution qui lui serait fatale, se rattachera sans doute, à un moyen terme, dont il a déjà été question, le renouvellement partiel de l'Assemblée actuelle. Par ce procédé, il ne serait que décimé périodiquement au lieu d'être presque anéanti d'un seul coup.

Nous apprécierons, quand nous aurons le texte complet de la nouvelle constitution que la Chambre vient de donner à la France, ses mérites et ses défauts. Mais, fût-elle meilleure qu'elle n'est, cette constitution ne pourrait réussir pleinement que si les partis désarmaient. Or, rien n'est moins certain que cela.

Les orléanistes ont eu bien soin de réserver une clause de révision qui leur laisse une porte ouverte pour revenir à la monarchie constitutionnelle, et leur alliance momentanée avec les républicains n'est pas plus sincère que les alliances conclues avec un ennemi par crainte d'un autre ennemi.

Les légitimistes continueront à s'agiter dans leurs rêves impuissants et peu dangereux en l'honneur d'un passé impossible. Mais les impérialistes, s'ils mènent prudemment leur barque, pourront devenir des compétiteurs sérieux de la nouvelle République en cas de brouille entre ceux qui l'ont fondée.

L'expérience qui va se faire en France est nouvelle à un certain point de vue.

Nous ne savons, en effet, ce que serait devenue la République de 1848, si elle eût eu pour président Cavaignac au lieu de Louis Napoléon. Nous allons voir ce que deviendra la République de 1875 avec un chef d'Etat qui, pas plus que le général Cavaignac, n'est un prince ou un prétendant, et qui s'est refusé énergiquement à jouer le rôle d'un restaurateur de dynastie.

LES ÉLECTIONS DU 7 FÉVRIER EN FRANCE.

Voici les résultats du scrutin du 7 février:

SEINE-ET-OISE.

Inscrits, 145,000; votants, 99,497.
MM. Valentin, républicain *élu* 54,594 voix.
duc de Padoue, bonapartiste 40,877
Comte de Keratry..... 4,026
Dans la dernière élection de Seine-et-Oise, le 17 octobre 1874, sur 105,000 votants, M. Senard avait obtenu 59,627 voix, et M. le duc de Padoue, 44,794.

COTES-DU-NORD.

Inscrits, 105,200; votants, 100,000 environ.
L'amiral de Kerjégu, monarc. 36,300 voix.
Foucher de Careil, républicain. 35,700
Duc de Feltre, bonapartiste.. 31,200
Ballottage.

Une dépêche de Paris, du 23 février a donné comme suit le résultat du second tour de scrutin:

de Kerjégu..... 46,000
Foucher de Careil..... 41,000
duc de Feltre..... 31,000

A propos de ces élections, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler les résultats du plébiscite impérial du 8 mai 1870. Dans Seine-et-Oise, sur 198,000 votants, il y avait eu 93,000 oui, 32,600 non et 2,500 bulletins nuls. Dans les Côtes-du-Nord, sur 131,000 votants, on avait compté 121,000 oui et 8,000 non.

Le Prochain Congrès.

Les pouvoirs du Congrès actuel expirent mercredi prochain, 3 mars, à minuit.

Voici ce que dit le *Herald* du prochain Congrès:

1° Dans la Chambre des Représentants, les démocrates auront une majorité d'au moins 30 voix.

2° Dans le Sénat, le vote sera 35 républicains, 31 démocrates et huit douteux, dont six au moins voteront probablement contre des "mesures violentes à l'égard du Sud" et seulement sur les autres questions, la balance du pouvoir dans le Sénat.

3° Dans les objets pratiques et sur les plus importantes questions du jour, les démocrates, s'ils sont sages et conservateurs, pourront donc être assez heureux pour contrôler les deux Chambres.

Nous saurons d'ici à jeudi si une session extraordinaire du nouveau Congrès sera devenue nécessaire.

OPÉRA.

Aujourd'hui, dimanche, *La Grande Duchesse de Gérolstein*, opéra-bouffe en trois actes d'Offenbach.

Ce spectacle si amusant de lui-même, devra un attrait de plus à l'intervention de la danse: un deuxième tableau du troisième acte, un pas de quatre sera exécuté par M. Magiert et les trois danseuses.

C'est demain, 1er mars, que Mlle Ilma de Murska se fera connaître au public de la Nouvelle-Orléans dans le chef-d'œuvre de Donizetti, *Lucie de Lammermoor*; elle sera secondée par MM. Gadiche, Mério, Laurent, Pauliny.

La vente des billets pour les représentations de la cantatrice hongroise marche avec une célérité qui ne laisse pas beaucoup de repos aux vendeurs.

L'achat des places a commencé vendredi; à quatre heures de l'après-midi, il y en avait de vendues pour une somme de quinze cents piastres! Voilà qui est de bon augure pour M. de Vivo et la Société des artistes. Quelle belle et utile chose que le talent! son seul prestige pousse vers la caisse de l'Opéra une avalanche de greenbacks.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les ministrels de Haverly donneront encore ce soir une représentation après laquelle ils cèderont la scène à la troupe régulière du théâtre.

L'affiche porte pour lundi et mardi, 1er et 2 mars, la jolie pièce. "Bertha the Sewing Machine Girl," et afin d'ajouter le plus d'attrait possible à ce spectacle, la machine à coudre dont se sera servie Bertha et qui, nous assure-t-on, est très belle, sera mise en loterie et livrée le lendemain, au détecteur où à la détentrice du billet gagnant. Puisse le hasard favoriser la spectatrice la plus méritante; celle à laquelle la machine sera la plus utile.

Des acrobaties et des gymnasiaques oéliques ont été engagés et feront leur apparition demain.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Miss Jane Coombs commence demain la seconde et dernière semaine de son engagement à ce théâtre.

Lundi et mardi soir et mercredi, en matinée, secondée par M. J. W. Norton et sa troupe entière, miss Coombs se fera encore dans "Roméo et Juliette."

Mercredi soir, "Love Chase," et dans le courant de la semaine, la nouvelle pièce à sensations, "La Sphinx."

Vendredi, bénéfice d'adieu de miss Coombs. Un préparation active et incessamment, "Metamora or the Last of the Wampanodgs," M. Owens fera très prochainement sa rentrée en scène.

THÉATRE St-CHARLES. — Miss Katy Mayhew a fait ses adieux hier aux habitués du "Vieux Drury." Admirée dans tous les rôles qu'elle a interprêté pendant son court engagement ici, elle a été hier soir surtout. Objet de manifestations bien flatteuses de la part du public. Son départ sera vivement regretté: les applaudissements fréquents qui l'ont saluée le lui ont dit du reste.

M. Frank E. Aiken fait ce soir ses débuts, et M. E. L. Davenport, tragédien éminent, fait les siens le lundi, 8 mars.

LA VISITE DES TEMPLIERS.—M. J. Curtis Waldo vient de publier une brochure contenant tout ce qui se rattache à la récente visite des Templiers à la Nouvelle-Orléans. Cet ouvrage a pour titre "Souvenir du grand dix-neuvième campement triennal des Templiers des Etats-Unis d'Amérique, tenu à la Nouvelle-Orléans, du 1er au 5 décembre 1874." La brochure est en vente chez A. W. Hyatt, 38 rue du Camp.

LE MAGASIN BLEU tient toujours la vogue pour la bonne chaussure à bon marché. Ceux qui auraient besoin de souliers devraient aller y marchander, avant d'aller ailleurs; ce qui leur serait d'un bon profit.

LINONS, BOBINETS, ALPACAS, CORSETS, &c.—La maison Danziger, qui a un assortiment considérable et varié de marchandises sèches, de toute espèce, appelle spécialement l'attention de sa nombreuse clientèle sur son déballage récent de linons d'Irlande, de bobinets, de coutepointes, et d'alpacas noirs. Notons aussi l'article corsets et des bordures nouvelles de Hambourg.

EAUX DE VIE, VINS, CONSERVES, ETC.—Nous appelons l'attentions de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Bercler & De Smet rue Tchoupitoulas No. 5, qui ont toujours en magasin un vaste assortiment de vins de tout genre, blancs et autres, fins et ordinaires, des eaux de vie de première qualité et un magnifique choix de conserves et articles alimentaires.

COMPROMIS OU PAS DE COMPROMIS.—La maison Moody, du palais de granite, au coin des rues Canal et Royale, a raison quand elle dit qu'avec ou sans compromis il faut toujours se vêtir et avoir du linge, particulièrement des chemises, et qu'on n'en trouvera nulle part de mieux faites et de meilleure qualité de toile que dans son établissement. Nous ajouterons qu'on n'en trouvera nulle part à meilleur marché, grand point que la maison Moody n'a jamais négligé.

GROCERIE NOUVELLE RUE DU CAMP.—M. J. B. Solari, dont le succès commercial ne se ralentit pas, vient d'ouvrir, rue du Camp No 75, un nouvel établissement de groceries que nous recommandons aux consommateurs du Premier district. Ils y trouveront toujours un choix abondant de ces produits alimentaires d'Europe si estimés et de ces vins et liqueurs si recherchés, qui ont fait la prospérité de la maison Solari rue Royale. Ils feront aussi, nous n'en doutons pas, la prospérité de son second établissement, car il sera tenu avec la même habileté, la même loyauté et la même modicité de prix. On sait que la maison Solari a toujours en magasin un approvisionnement complet de la fameuse bière d'Ecosse et de toutes les bières d'Europe ainsi qu'un magnifique choix de produits américains.—Voyez l'annonce.

AU BON TON.—Ces mots s'appliquent au salon de coiffure que M. Victor a transféré de la rue St. Louis au No 115 de la rue de Chartres. Ce salon jouit déjà d'une grande réputation et ce qui le prouve c'est le vaste patronage dont il est honoré. Il est certain que ce patronage ne pourra que s'étendre dans une rue aussi passante que la rue de Chartres. M. Victor, il faut bien le dire puisque c'est l'opinion de tous ceux qui fréquentent son salon, sait bien se faire voir de tout le monde et tout le monde sort de chez lui en ne peut plus satisfait. On y trouve une propreté exquise, une habileté d'exécution rare et un cachet d'élégance qu'on ne trouverait pas partout à la Nouvelle-Orléans. L'établissement dont nous parlons, est donc hors ligne en cette ville, et nous invitons ceux qui ne le connaissent pas encore à lui donner l'occasion de se faire apprécier d'eux en lui faisant visite. Ils auront certainement lieu de s'en féliciter.

PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIES. — L'endroit où l'on peut faire exécuter des photographies au meilleur marché s'est chez J. W. Petty, rue Bourbon 17, près Canal. La seul on peut obtenir un portrait à l'huile de grandeur naturelle pour vingt-cinq dollars. Avis aux familles.

ARTICLES DE MERCERIE, NOUVEAUTÉS, BONNETERIE, etc.—L'assortiment qu'on trouve au magasin des MM. Bérenbaum, Alys & Dubois, rue du Canal 100 et 102 près Bourbon, est un des plus complets et des plus variés qu'il y ait en ville. Il convient depuis les articles de ménage et les cotonnades les plus simples jusqu'aux plus belles nouveautés de saison, et un bon choix d'articles de bonneterie, corsets, garnitures, ruches, etc. La règle de la maison est bon marché en échange de prompt paiement.

UN BON CONSEIL.—Voulez-vous économiser beaucoup d'argent? achetez vos souliers au magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne.

CRESCENT STORE.—Pendant une semaine seulement, ce magasin, rue Bourbon 17 près de la rue du Canal, offrira aux dames un très bel assortiment de marchandises sèches de tout genre, à un grand sacrifice. L'annonce que nous publions plus loin en fait foi. Cette annonce contient une série de prix d'une modicité extraordinaire.

GRANDE VENTE.—Voici une excellente occasion qui s'offre aux familles, aux ferblantiers et aux plombiers. M. Gerth, 75 rue de Chartres, annonce que, désirant se retirer des affaires, il vendra à des prix qui conviendront à tout le monde, c'est-à-dire extrêmement modiques, tout son stock de stoves dans lequel se trouve un assortiment complet de machines et d'outils de ferblanterie et de plomberie. Ceux qui ont des achats à se faire à faire, devront se presser, car les premiers seront les mieux servis.

Le nouvelle côte du Méridien.—Voici le dilème de la vie d'un "vieil ouvrier de la boisson de la Nouvelle-Orléans." Il a été "ouvrier de la boisson" pendant plusieurs années, et, dès plus variés, il a été en ville. Il convient depuis les articles de ménage et les cotonnades les plus simples jusqu'aux plus belles nouveautés de saison, et un bon choix d'articles de bonneterie, corsets, garnitures, ruches, etc. La règle de la maison est bon marché en échange de prompt paiement.

Pendant une semaine seulement! Grand sacrifice de Marchandises Sèches au CRESCENT STORE, 17 rue Bourbon, près Canal.

Vingt-cinq peintres seulement, Pour un portrait à l'huile, de grandeur naturelle, FAITES PRENDRE LE VOTRE.

Grande vente de Souliers au magasin bleu.

MAGASIN BLEU, Coin Orléans et Claiborne.

GRANDE VENTE.

VACCINATION.

Mme Bernard et Bernard.

Ne Gibbon, Allyn & Dubois, Aux Nos 100 & 102 de la rue du Canal, coin Bourbon,

OFFRENT, en ce moment, de grands avantages à toutes les personnes qui ont besoin

De Marchandises à bon marché

Et sont à même de payer comptant.

Ils ont un choix complet des articles suivants qu'ils vend-nt A AUSSI BAS PRIX QU'AUCUN MAGASIN.

COTONS 10, 11 et 12½ à 6 cents.
COTON blanc et COTON écru des meilleures fabriques.
INDIENNES, choix complet et nouveaux genres.
MOUSSELINES SUISSES.
LINON VICTORIA.
NANSOUK à carreaux et à raies.
ORGANDIS français.
NANSOUK et MOUSSELINES MULL.

Parasols.

Bonneteries, de toutes les qualités et de tous les prix.
Eventails et Corsets.
Rubans, Boutons, Dentelles, Entre deux, &c.
Alpacas noirs, Tamises, Mousselines laine, Gros-madines, &c., &c.

Ils ont maintenant un magasin des Cotons à rayes et à carreaux, des Cotons écrus égaux pour les habitations.

Ne Gibbon, Allyn & Dubois, AX NOS. 100 & 102 de la rue du CANAL, Coin BOURBON.

Ne Gibbon, Allyn & Dubois.

Grande vente de Souliers au magasin bleu.

MAGASIN BLEU, Coin Orléans et Claiborne.

GRANDE VENTE.

VACCINATION.

Mme Bernard et Bernard.

CELEBRATION

Trente-huitième anniversaire du DEPARTEMENT des POMPIERS

Ordre de Formation.

Jeudi, 4 Mars 1875.

Vins, Eaux-de-Vie, de Liqueurs et en magasin.

Vins Rouges! Clarets et Claretins.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Restaurant de la Consommation.

Demande de Nourrice.

$1000.00

Avis.

Tonnes sur-fines!

BLOOD FERTILIZING WORKS.

FERTILISEURS.

Substances fertilisantes.

Avis aux Contribuables.

Notice to the Public & Taxpayers.

Avis spécial.

Opérations de Change.

Sociétés Secrètes.

Avis de Change Home.

TOILES BLANCHES

BANZIGER

Vente de Meubles.

MEUBLES.

McCRACKEN & BREWSTER.

Vente de Meubles.

Vente de Bois.

Vente de Terres.

Vente de Chevaux.

Vente de Bois.

Vente de Terres.

Vente de Chevaux.

Vente de Bois.

Vente de Terres.

Vente de Chevaux